



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Cellule Départementale U12/U13

PROCÈS-VERBAL N° 1 - SAISON 2018/2019

LUNDI 20 AOUT 2018

PRESENTS : Mrs Bastien PASQUEREAU- Michel DROCHON - Etienne GREAU - David GROLEAU - Christian GUIBERT - Florent MANDIN Michaël MECHIN - Olivier PACREAU - Valéry PINEAU

EXCUSES : Mrs Alban BLANCHARD - Eric BOSSARD

=====

Merci à Yoan CROIZER pour son engagement et dévouement au sein de la cellule lors de ces dernières années sur le secteur de Luçon et bienvenue à son remplaçant Etienne GREAU.

1 - POINT SUR LES ENGAGEMENTS

- Engagements jusqu'au 10 août 2018

Elite	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
12 équipes	36 équipes	66 équipes	108 équipes

2 - VALIDATION DES ENTENTES

- La Cellule valide les ententes suivantes :

Entente	Club support
BOISSIERE DES LANDES 1 - NESMY 1 *E1	JF BOISSIERE DES LANDES
CHAILLE S/S LES ORMEAUX 1 - ST FLORENT 2 *E1	CHAILLE SOUS LES ORMEAUX
BARBATRE-GUERINIERE1 - NOIRMOUTIER 1 *E1	US BARBATRE-GUERINIERE
ST GERVAIS 2 - BEAUVOIR 1 *E1	AS ST GERVAIS
ST VINCENT S/GRAON 1 - CHAMP ST PERE 1 *E1	ST VINCENT SUR GRAON AS
LA TRANCHE 1 - ST MICHEL EN L'HERM 1 *E1	ESCL LA TRANCHE
FONTAINES ASTV 2 - VIX FC 1	VIX FC
CHEFFOIS ANTIGNY STM 3 - MOUILLERON TCFC 2 *E1	CHEFFOIS ANTIGNY STM
COMMEQUIERS 2 - SOULLANS H. 2 *E1	COMMEQUIERS SP.
LA COPECHAGNIERE 1 - CHAUCHE 1 *E1	CHAUCHE

3 – CHAMPIONNAT " U 13 " - PHASE 1

Division ELITE (12 équipes)

Réunion d'information avec les clubs : Lundi 03 septembre 2018 à 19 H 00.

- Présentation de la saison, documents et groupes (en présence des responsables d'équipes).

12 équipes retenues suivants les pré-requis.

Championnat sur 1 phase

Matches aller : 11 matchs – Matches retour : 9 matchs

A l'issue des matchs aller, le 11ème et 12ème descendent en Division Supérieure.

Le cumul des points obtenus contre le 11ème et 12ème est retiré à la fin des matchs aller.

Calendrier "Division Elite"

Aller	15/09/2018	22/09/2018	29/09/2018	06/10/2018	13/06/2018
	20/10/2018	10/11/2018	17/11/2018	24/11/2018	01/12/2018
				08/12/2018	

Retour	19/01/2019	26/01/2019	02/02/2019	02/03/2019	
	09/03/2019	23/03/2019	30/03/2019	27/04/2019	11/05/2019

Groupe Unique	
F. AIZENAY F.	LUCON FC
LA ROCHE ESO	TVEC 85 LES SABLES
FC CHALLANS 85	POUZAUGES BOCAGE FC
V. LES HERBIERS F.	V. FONTENAY F.
V. LE POIRE SUR VIE F.	ROCHE ROBRETIERES FC
LA ROCHE VF	MOUILLERON LE CAPTIF SP.

Niveau 1 - 2 - 3 (Phase d'évaluation)

Calendrier Phase 1 – 5 journées

J1	J2	J3	J4	J5
15/09/2018	22/09/2018	29/09/2018	06/10/2018	13/06/2018

3 niveaux / Phase 1 4 niveaux / Phase 2			
Phase 1	Phase 2	Groupes	Equipes
Niveau 1	D1 – D2	6 Gr. x 6	36
Niveau 2	D2 – D3	11 Gr. x 6	66
Niveau 3	D3 – D4	13 Gr. x 6 6 Gr. x 5	108

Soit 222 équipes (football à 8)

219 équipes garçons et 3 équipes U14F

(La Roche ESOF – St Georges Guyonnière FC – V. Les Herbiers F.)

Saison 2017/2018	229	Football à 8
Saison 2016/2017	223	
Saison 2015-2016	216	
Saison 2014-2015	208	

Calendrier Phase 2 – 5 journées

J1	J2	J3	J4	J5
10/11/2018	17/11/2018	24/11/2018	01/12/2018	08/12/2018

Calendrier Phase 3 – 7 journées

J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7
02/03/2019	09/03/2019	23/03/2019	30/03/2019	27/04/2019	04/05/2019	11/05/2019

4 – REACTUALISATION DES DOCUMENTS

Documents disponibles sur le site :

Arbitrage des jeunes par les jeunes, arbitre assistant accompagné d'un dirigeant, et ce quel que soit le niveau de division.

Feuille de match en exemple

Objectifs défi-jonglerie pour les 3 phases

Tableau des "Accessions-Rétrogradations" Phase 2 / Phase 3 en fonction du nombre d'équipes (début octobre 2018).

Montant des amendes

Feuille de match scannée en retard de plus de 24 heures	15 €
Rappel Feuille de match scannée en retard de plus de 48 heures	10 €
Feuille de match incomplète	10 €
Forfait	10 €
Forfait général	20 €

5- COUPE ET CHALLENGE DE VENDEE

Les équipes évoluant en championnat lors de la saison 2018/2019, sont automatiquement engagées en Coupe ou Challenge suivant leur niveau / Phase 2 (les équipes " Elites" retenues pour les matchs retour de cette division, ne participent pas à la Coupe départementale).

- Coupe : Equipes évoluant en 1° et 2° division / Phase 2
- Challenge : 3° et 4° division / Phase 2

La cellule valide la participation des équipes féminines en coupe ou challenge de Vendée U13, suivant le niveau d'évolution en phase 2 (idem garçons).

3 tours programmés pour toutes les équipes et une finale départementale à 16 équipes pour chaque compétition.

Dates : 1° tour – samedi 19 janvier 2019

2° tour - samedi 26 janvier 2019

3° tour – samedi 02 février 2019

A noter, un club, une équipe ne souhaitant participer à l'une des 2 compétitions, doit impérativement informer le District de Vendée avant le 13 octobre 2018.

Rappel : Jonglerie sur le total des 8 meilleurs jongleurs.

Règlement : les équipes se qualifieront pour la finale de la Coupe et du Challenge départemental en additionnant les points de toutes les journées.

Règlement en cas d'égalité de points :

1 - Priorité d'une équipe 1 d'un club sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, d'une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur une équipe 2, d'une équipe 2 sur une équipe 3, d'une équipe 3 sur une équipe 4.

2 - Meilleur total du cumul des 3 jongleries

Les clubs souhaitant accueillir une finale départementale (3 terrains foot à 11 ou 2 terrains et une zone de jonglerie) peuvent établir une demande auprès du District, avant le 08 décembre 2018..

Finale Coupe et Challenge de Vendée U13 – 32 équipes - Samedi 25 mai 2019

6- FESTIVAL U13

Journée programmée : samedi 06 avril 2019

Participants : 24 équipes soit 16 équipes et 8 équipes filles

16 équipes garçons retenus suivant les critères (équipes "Elite" ou niveau départemental) :
Ce rassemblement est en référence au programme éducatif sportif, seuls les clubs adhérents au PEF peuvent participer.

Le Club s'engage (bordereau sur le site avec date butoir)

Modalités de classements

1- Les équipes "Elite" sont prioritaires.

2- Les équipes de niveau départemental complètent le plateau suivant le calcul :

- Prise en compte de tous les résultats des équipes U13 du club.
- Addition des points de la phase 2 / championnat (jonglerie incluse – 5 matchs) et des points obtenus lors de la coupe ou challenge.
- Une moyenne par club est établie par rapport au nombre d'équipes (pour une équipe en « Entente », les points sont divisés par 2).
- Les points acquis par les clubs sont multipliés par un coefficient (voir document en ligne sur le site).

Un club ne peut qualifier 2 équipes

- Les joueurs participeront à des tests : parcours, quizz, match (formule échiquier).

Rassemblement Festival Régional programmé le samedi 04 mai 2019.

PROCHAINE REUNION

Lundi 22 octobre 2018 à 19H

Le responsable de la cellule football U12-U13,
Florent MANDIN